



INSCRIPTION AU FORUM DES VOYAGES 2018 – Places limitées à 140 équipages

Dates du séjour : 9 au 13 novembre 2018

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 OCTOBRE 2018

Organisateurs : F.F.A.C.C.C. - U.C.C.C.F

PARTICIPANTS :

Nom : Prénom :
 Nom : Prénom :
 Adresse : Ville :
 Tél : Mobile : Club FFACCC : N° adhérent :
 Longueur camping-car : Poids lourd : oui / non Remorque : oui / non

Inclus dans le séjour : (Le détail des prestations comprises dans le prix est indiqué dans le programme de la sortie)
 Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les assurances « annulation & rapatriement », etc...
 Electricité (seulement sur avis médical, forfait 15 € pour un camping-car) oui / non

Prix des sorties :

Chèque : à l'ordre de la FFACCC :

Frais d'organisation	30 € X par équipage.....1.....	soit :30..... €
Dîner de gala avec orchestre le 12.11.2018	35 € X nb de personnes.....	soit :€
<u>Non adhérent FFACCC (remboursé si adhésion FFACCC)</u>	15 € X par équipage.....1.....	soit :€
	TOTAL	<input type="text"/>

Chèque à l'ordre de l'UCCF :

Électricité (sur avis médical)	15 € X par équipage.....	soit : €
Option 1:		
Dîner typique du 11.11.2018 (spécialités régionales et folklore)	20 € X par personne.....	soit :€
Option 2 : Prolongation		
Visite du château de CHINON	5,00 € X par personne.....	soit : €
Visite guidée de la ville	7,00 € X par personne.....	soit :€
Visite cave & dégustation	5,00 € X par personne.....	soit : €
	TOTAL	<input type="text"/>

Les voyages et les sorties du club sont établis conformément aux règles liées à l'immatriculation « Voyages & Séjours » de la FFACCC

En cas de désistement justifié, les frais seront remboursés suivant nos conditions générales de vente (voir conditions d'annulation), moins les 30 euros de frais de dossier.

Après le 1^{er} novembre aucun remboursement ne pourra être effectué.

Les conditions générales et particulières de vente figurent au verso de ce bulletin

Je soussigné M ou Mme.....agissant conformément pour moi-même et/ou pour le compte des personnes inscrites :

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales et particulières, ainsi que du programme réputé comme faisant partie intégrante du contrat

Accepte l'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit pour cette sortie (pour les adhérents des autres clubs FFACCC)

Date & signature :

Bulletin à adresser, accompagné du/des chèque(s) à :

Jean-Pierre RUELLE- Président de l'UCCF - 268, avenue Général de Gaulle - 30330 CONNAUX

Union des Camping Caristes de France

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la Préfecture de Loire atlantique le 28 novembre 1998.

Modification du Siege Social auprès de la préfecture du Gard le 27 avril 2016 : 268 avenue Général de Gaulle – 30330 - CONNAUX

Association bénéficiaire de l'immatriculation voyage de la FFACCC N°IM075100284 / Assurance Macif n° 15195976

Siège social : 3 rue Danton Espace Danton 1er étage 92240 MALAKOFF Téléphone : 0800 800 158 - email : secc_ffaccc@orange.fr

Je propose de présenter un voyage préparé et effectué par nous-mêmes et je remplis la fiche spéciale jointe.